

EDITORIAL

Retraites...

La crise de plus ?

Francis Sitel

« Nous n'ajouterons à la crise économique et financière
une crise politique » ^{1/}
François Fillon

L'INTELLIGENCE ET LA DÉTERMINATION dont fait montre la classe dirigeante française dans son entreprise de refonte du système des retraites ne laissent pas de susciter l'admiration.

Son objectif stratégique, conforme à l'implacable logique néolibérale qui la guide, est d'imposer une baisse drastique du niveau des pensions, ce qui fait levier pour déstabiliser le système par répartition, et amener ceux qui le peuvent à recourir à la capitalisation.

Un changement social de cette ampleur ne saurait être mené ni en un jour ni à visage découvert, surtout lorsqu'aux Etats-Unis les faillites de divers fonds de pension, liées à des malversations ou entraînées par la crise financière, témoignent des risques dont un tel système est porteur.

A la mesure de l'enjeu, pour la bourgeoisie et pour les salariés, que représente l'affaire, celle-là a construit contre ceux-ci une redoutable machine de guerre, efficace idéologiquement et prévue pour une guerre planifiée sur plusieurs décennies. Il s'est agi d'imposer au plus profond des consciences l'idée que le problème était de nature démographique : l'accroissement de l'espérance de vie (que, bien sûr, on salue comme *une bonne nouvelle*), qui se traduit par un vieillissement de la population, conduit nécessairement à des déficits du système menaçant celui-ci de faillite pure et simple.

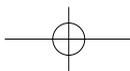
Ainsi posée, l'argumentation porte la solution : puisqu'on vit plus longtemps, il est normal de travailler plus longtemps ! Au demeurant n'est-ce pas ce qui s'impose dans tous les pays européens ?

Donc, le pouvoir s'affirme animé de la volonté de *sauver nos retraites* ! Et présente *une réforme juste*. L'argumentaire gouvernemental, diffusé à grands frais dans toute la presse, complète en ajoutant que, juste, la réforme est aussi *progressive*. Cette même *progressivité* qui, depuis 1993, a permis de faire sauter un à un les verrous : suppression des 37,5 annuités pour le privé, puis alignement du public sur le privé, suppression des régimes dits spéciaux, instauration des décotes et des critères de fixation du taux de couverture... Toujours au nom du principe d'*équité*.

Ainsi, une construction complexe, fruit des luttes passées et miroir de la diversité des situations, fut dénoncée successivement par Balladur, Juppé,

^{1/} François Fillon devant les parlementaires de la majorité, le 7 juillet, à Matignon (in *Le Monde*, 9 juillet 2010)

Fillon 1, comme corporatiste, injuste et obsolète. Malgré les très puissantes mobilisations sociales, en par-



EDITORIAL

ticulier celle de 1995 qui obligea Juppé à reculer provisoirement, les conditions ont été créées d'une érosion des pensions du plus grand nombre, les défaites essuyées instaurant un sentiment d'inéluctabilité face au démantèlement du système et d'impuissance devant cette régression sociale majeure.

Fillon 2 fut mandaté pour achever le travail, Sarkozy présentant cette réforme comme la dernière avant la préparation de la présidentielle de 2012. Après en avoir fini avec les régimes spéciaux les plus robustes, en particulier celui des cheminots, il lui faut, assisté d'Eric Woerth ministre du Travail, porter le coup de boutoir le plus sévère : une nouvelle augmentation du nombre d'annuités pour accéder à une retraite à taux plein.

De longue date, le terrain a été bien préparé : l'impossibilité de toute augmentation des cotisations ayant été inscrite comme impératif absolu, et la nécessité d'une réforme du système découlant de la prétendue évidence démographique, cette mesure est le vecteur de la totalité de la logique néolibérale. Il n'est pas si facile de convaincre que le problème est moins démographique qu'économique et social : le rapport décisif n'étant pas entre jeunes et vieux, mais entre retraités et actifs, ce dernier étant soumis à des variables fortes et largement imprévisibles (le taux de chômage, lié à la croissance et aux décisions patronales et gouvernementales, l'importance de l'immigration...). Encore faudrait-il préciser que l'espérance de vie, ô combien socialement inégale – et qui devrait être distinguée de la durée de vie en bonne santé –, peut-être mise en cause par la dégradation de l'état sanitaire d'une société à laquelle on impose une forte réduction des dépenses de santé... En outre le climat de morosité, résultant des batailles antérieures perdues, et les divisions existant entre organisations syndicales et au sein de la gauche ne facilitent pas une mobilisation dont les travailleurs savent qu'elle devrait être de très grande ampleur pour contraindre le gouvernement à reculer.

Ce dernier est apparu aussi déterminé qu'habile à manœuvrer, jouant de sa maîtrise du calendrier pour faire traîner les annonces, sous prétexte de concertation, et précipitant les rythmes du débat parlementaire afin de prendre de court syndicats et salariés.

Pourquoi, dans ces conditions, et contrairement à une promesse initiale de Sarkozy, s'attaquer au symbole des 60 ans comme âge donnant droit au départ en retraite ?

Cette mesure est en effet celle qui permet que se constitue une unité du front syndical. La direction de la CFDT, qui avait cautionné en 2003 la réforme gouvernementale, et en avait payé un prix fort lourd en termes d'affaiblissement, et cela sans que les promesses qui lui avaient été concédées (la prise en compte de la pénibilité et des carrières longues...) aient reçu le moindre début de concrétisation, ayant informé qu'elle n'accepterait pas la mise en cause des 60 ans.

En fait, il ne s'agit pas d'un point réellement décisif au regard de la logique d'ensemble de la réforme. Du fait de l'augmentation déjà réalisée du nombre d'annuités et des décotes, nombre de salariés qui le peuvent ont déjà prolongé leur activité au-delà des 60 ans. Quant aux nombreux travailleurs qui

RETRAITES... LA CRISE DE PLUS ?

sont en inactivité professionnelle avant 60 ans, ce ne sont pas les discours sur l'amélioration de l'employabilité des seniors qui changeront quoi que ce soit à la situation : le report du droit à partir en retraite se traduira seulement pour eux par plusieurs années supplémentaires de chômage.

Mais décisif, il le devient en ce qu'il éclaire le caractère profondément injuste de cette réforme ! Réforme injuste pour tous les travailleurs en inactivité avant 60 ans ; injuste pour les femmes, soumises aux périodes de temps partiel, dont les maternités sont insuffisamment prises en compte, et dont les retraites sont en moyenne inférieures de 38 % à celles des hommes ; injuste pour ceux qui ont connu des carrières longues, ou discontinues ; injuste pour les jeunes entrés tardivement sur le marché du travail etc...

D'autant que, contrairement aux discours lénifiants présentant les Français comme des privilégiés au regard de la situation dans les autres pays, la combinaison des mesures envisagées tend à faire du système français l'un des plus durs d'Europe. S'appuyant sur les travaux du Conseil d'orientation des retraites (COR), Claire Guélaud expliquait : « Le gouvernement français a l'intention de faire appliquer la réforme dès le 1^{er} janvier 2011. S'il devait en outre repousser les bornes d'âge de la retraite à 62-67 ans ou 63-68 ans – ce qu'il envisage -, tout en rallongeant la durée de cotisation, déjà censée passer à quarante et un ans en 2012, les Français se trouveraient du point de vue des paramètres de la retraite dans l'un des systèmes les moins favorables des pays industrialisés »^{2/}.

Pourquoi cet acharnement à frapper si dur, alors que la droite est consciente des risques sociaux de la question, et que tous ses efforts tendaient à diviser le front syndical ? Pour des raisons qui ont peu à voir avec le temps long de la démographie, et beaucoup avec les soucis politiques de court terme.

Le choix fait par les gouvernements européens face à la crise d'imposer aux peuples une austérité de cheval conduit à frapper les salaires, les services publics et les retraites, ces dernières présentant l'avantage d'un affichage fort aux yeux de ces marchés financiers jamais fatigués (report du départ à la retraite à 62, 65, 67 ans : la compétition est ouverte !). Sur ce terrain, Sarkozy s'est lui-même condamné à la fuite en avant : passant du *travailler plus pour gagner plus*, au *travailler plus longtemps*, pour réduire les déficits !

Par ailleurs, après la défaite électorale qu'il a essuyée lors des élections régionales, et avec une cote de popularité qui sombre, Sarkozy, engagé tête baissée dans une politique profondément impopulaire, doit considérer que seule une victoire éclatante contre le mouvement ouvrier sera en mesure de l'aider à franchir cette mauvaise passe et de retourner en sa faveur un rapport de forces gravement dégradé.

^{2/} « Relèvement de l'âge de la retraite : ce que font les autres, ce que projette la France. Repousser l'âge et augmenter la durée d'assurance ferait du système français l'un des plus durs » ; Claire Guélaud, in *Le Monde* dimanche 6 – lundi 7 juin 2010.

En jouant habilement du calendrier, il peut espérer que les très puissantes mobilisations du mois de juin s'épuiseront au cours de l'été, empêchant un rebond en septembre

EDITORIAL

lorsque la mécanique parlementaire mise en accéléré permettra de valider la réforme, laissant les travailleurs démoralisés par cette nouvelle défaite.

Enfin les divisions évidentes existant au sein de la direction du Parti socialiste sur cette question l'ont certainement encouragé à apprécier les 60 ans comme la bonne provocation pour inaugurer l'épreuve de force.

Une remarquable habileté, qui n'est que l'autre face d'un formidable cynisme de classe. Celui qui autorise à tenir pour négligeable la dimension dramatique de ce qui est en cause pour les salariés et la société dans son ensemble, touchant à la totalité de la vie, de la jeunesse à la fin de vie, à la santé et au vieillissement... Et peut-être à ne plus même la percevoir lorsqu'il s'agit des travailleurs. Telle Laurence Parisot, présidente d'un Medef installé dans le rôle de la surenchère en matière d'exigences antisociales, s'exclamant : « Mais je refuse de dire que travailler serait forcément pénible ou que travailler plus longtemps serait une mauvaise nouvelle »^{3/}.

Le prétendu argument démographique, martelé sans fin, attaque le pacte social lui-même dans cet élément clé qu'est la solidarité entre générations. Car, au nom de ces fausses évidences, ce sont des poisons anxiogènes qui sont distillés dans le corps social. Les retraités se voient culpabilisés. On leur répète qu'ils sont les derniers à pouvoir profiter de pensions leur permettant de mener une vie agréable, dont seront privées les générations suivantes... Et on ne se prive pas de leur annoncer un 4^e âge lourd de dépenses maladie et d'assistance à la personne ruineuses pour la Sécurité sociale. Non seulement sont totalement occultés tous les rôles sociaux qu'assument les retraités, mais c'est le droit légitime à une vie digne débarrassée des contraintes du travail salarié qui est dénié et présenté comme un privilège indu.

Cette culpabilisation présente une autre face : la démoralisation des jeunes, auxquels on s'acharne à faire croire qu'ils seront privés de retraite et devront travailler jusqu'à épuisement... Contexte qui invite à saluer l'appel spécifique des organisations de jeunesse à s'opposer à la réforme gouvernementale ! Ainsi d'un même mouvement on prétend convaincre qu'une pension digne n'est pas un droit mais une anomalie qui ne perdure qu'au détriment d'une jeunesse sacrifiée. Quant à tous les autres, on leur laisse le soin de calculer à quelle vitesse va reculer l'horizon d'une possible retraite.

Les mêmes qui ont toujours à la bouche le mot *équité*, ignorent et méprisent les profondes inégalités face au travail, que déjà ne compensent pas les droits jusque-là assurés en matière de retraites. L'augmentation de l'espérance de vie est une réalité certes, mais fondamentalement différente selon qu'on est ouvrier ou cadre, travailleur manuel ou intellectuel, et selon les métiers. Sans oublier que le montant des pensions est profondément inégalitaire selon qu'on est travailleur ou travailleuse...

Philippe Askenazy, spécialiste du travail, explique : « Entre un homme cadre et un homme ouvrier, la différence d'espérance de vie est de sept ans.

Mais la différence d'espérance de vie en bonne santé est de dix ans.

^{3/} In *Le Figaro*, 2 juin 2010.

RETRAITES... LA CRISE DE PLUS ?

C'est dire si le facteur travail a un effet multiplicateur des inégalités liées aux différences de revenus (accès aux soins qui deviennent de plus en plus onéreux, logement) ou aux comportements (tabac, etc.). De façon plus significative encore, l'espérance de vie en bonne santé d'une femme ouvrière est moindre de 3 ans par rapport à une femme cadre, alors que leur espérance de vie est similaire... »^{4/}.

A la question douloureuse de la pénibilité du travail, la réponse du Medef et du gouvernement touche à l'ignominie. Dans un traitement au cas par cas, (« cela ne peut se faire que de manière individuelle » dit Madame Parisot), il faudra attester d'une incapacité de 20 % du fait des conditions de travail pour que cette pénibilité soit reconnue et autorise à conserver la possibilité de partir à 60 ans. Il faudra donc présenter une preuve de mauvais état physique causé par le travail pour jouir de la possibilité de continuer à partir à 60 ans, lorsque les autres devront attendre 62 ans et davantage. Quel mépris de ce qu'est le travail ! Quelle méconnaissance crasse de ce qu'est la fatigue, l'usure d'une vie de travail !

Quelle est la légitimité de cette classe, et de la caste qui gouverne pour elle, à prétendre imposer une telle régression sociale ? Les peuples sont habitués aux grands sacrifices qu'exigent d'eux les puissants, mais sans doute pas au point d'accepter qu'on ose justifier ces derniers à coup de mensonges et de manipulations. Ce pourquoi le risque est souvent grand pour ceux qui se livrent à un tel exercice.

Du côté de ces derniers, signe de ce temps et marque du régime, le coup dur, parce que tordu, sera venu des marges du champ de bataille principal, non pas dénonçant la politique antisociale du gouvernement (l'austérité, les retraites...), ou ses atteintes aux libertés, mais portant le fer sur l'image de l'équipe présidentielle aux yeux de l'opinion publique.

Somme toute, il n'est rien de ladite Affaire Bettencourt-Woerth qu'on ait été censé ignorer. C'est simplement ce que signifie être une des premières fortunes mondiales, et ce que cela induit - les comptes cachés, les paradis fiscaux, les généreuses enveloppes distribuées de ci de là, les relations politiques incestueuses, les protections politiques et fiscales (30 millions d'euros remboursés en 2008, en toute légalité, par l'Etat au titre du bouclier fiscal)... La vraie richesse, c'est cela, tout bêtement ! Avec les terribles et noires passions qu'elle suscite en son aire de médiocrité intellectuelle et de misère morale. Faute d'inattention donc de n'avoir pas remarqué les manèges de tout ce petit monde à Neuilly et Chantilly, ni que l'austère monsieur Woerth - qui, au soir des manifestations monstres du 24 juin, expliquait doctement qu'il est normal qu'une grande réforme suscite de telles réactions, sans que cela n'y change rien... -, ait été conjointement ministre du Budget, trésorier de l'UMP, et époux de Florence, fort correctement rémunérée pour gérer les fonds Bettencourt^{5/}.

^{4/} Philippe Askenazy, chercheur au CNRS, article de Mathieu Magnaudeix, in *Mediapart*, 24 avril 2010.

^{5/} 13 000 euros par mois, et une prime de fin d'année de l'ordre de 50 000 euros.

Pourtant aux abois le gouvernement et la majorité, frénétiques dans leur contre-offensive, se déchaînent, accusant un Parti socialiste qui n'en

EDITORIAL

peut mais, traitant de fascistes et de corrompus les journalistes, du moins ceux qui avec sérieux et talent font leur métier de journalistes. Moins du fait des révélations en elles-mêmes que de l'orchestration de leur mise en scène : une horlogerie complexe ayant permis que la petite roue de l'espionnage domestique, obéissant à des règlements de comptes familiaux, mette en mouvement les grandes machineries judiciaire et médiatique, pour présenter l'affaire devant les millions de regards de ce qu'aujourd'hui on appelle bizarrement *la démocratie d'opinion*...

A l'évidence la seule question qui compte à présent est de savoir si, au-delà de Woerth, Sarkozy soi-même est touché. Et, secondairement, qui est le tireur embusqué. Car, comme l'écrit Paul-Henri du Limbert, éditorialiste du *Figaro* – journal qui, ne cessant de crier au loup et de dénoncer un complot ourdi par le Parti socialiste, sait aussi, voyant la majorité grièvement blessée *sur son flanc droit*, poser les bonnes questions : « Pour la première fois depuis son élection, le chef de l'Etat subit les événements. Mais, pour la première fois aussi, il réalise qu'il est au cœur de la cible. Le mystérieux chasseur n'a pas de preuves mais il a un fusil. Et, visiblement, il sait s'en servir. Désormais, il a braqué son arme sur le chef de l'Etat » ^{6/}.

Tant que la crise de régime n'éclate pas dans toute sa puissance de déflagration, soulevant des problèmes d'une tout autre nature, le rendez-vous fixé pour septembre sur la question des retraites tient toujours.

Même si c'est un hasard – on sait que, parfois, il fait bien les choses – Eric Woerth est présentement ministre du Travail, responsable de la réforme des retraites. Donc qu'il existe en sa personne un lien entre l'enjeu social des retraites et la tempête politique soulevée par l'affaire Bettencourt. Lien de hasard, sans doute, mais certainement profond, en ce qu'il pourrait amener toutes celles et tous ceux qui sont invités à travailler plus longtemps, pour gagner moins, – cet immense flanc gauche du système politique –, à s'interroger : travailler, certes, mais pourquoi ? Pour qui ?

Ce pourrait être le moyen de transformer les angoisses qu'on nous inflige en colères, et de ces colères lever une révolte.

Pour que la défaite annoncée change de camp !

^{6/}In *Le Figaro*, 7 juillet 2010.